

SIXIEME COMMISSION

COMMISSION PERMANENTE DU 13 NOVEMBRE 2018

BÉNÉFICIAIRES	ENV0	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT ACCORDE	OBSERVATIONS
Centre d'Expérimentation de Fruits et Légumes de Midi-Pyrénées – CEFEL	2855	Mesures 2018 en faveur de l'environnement	19 000 €	Le CEFEL est un outil d'expérimentation performant, créé par les professionnels pour les professionnels, qui leur permet une meilleure adaptation aux évolutions techniques et aux attentes sociétales et environnementales. Le CEFEL mène de nombreuses expérimentations ayant pour objectif l'amélioration des performances agronomiques, économiques et environnementales. L'aide du Département s'inscrit dans le cadre de l'article 94 de la Loi NOTRe, en accord avec les conditions fixées dans la convention signée avec la Région.

Le Président
du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC

Envoyé en préfecture le 04/12/2018
Reçu en préfecture le 04/12/2018
Affiché le - 6 DEC. 2018
ID : 082-228299010-20181113-CP2018_11_54-DE